

## **CHARTRE FONDATRICE DE CHRÉTIENS EN MARCHÉ 72**

### **Convictions de l'association**

*Heureux d'être chrétiens ouverts à l'universel, les membres de l'association CHRÉTIENS EN MARCHÉ 72 souhaitent, dans l'unité de l'Église, être les compagnons résolus de toutes celles et ceux qui, proches de l'Église ou plus éloignés, s'attachent à découvrir et à faire découvrir chaque jour un peu plus Jésus-Christ présent au cœur du monde et source de vie pour chacune et chacun de ceux qui s'engagent à sa suite.*

### **Origines de l'association**

*L'association puise son inspiration :*

- 1. dans la fondation du « Comité de la jupe » et, à sa suite, dans l'initiative de la marche d'octobre 2009 en plusieurs régions de France, tout particulièrement en Sarthe, ainsi que dans la fondation nationale, à l'issue de cette marche, de la « Conférence Catholique des Baptisé-e-s de France (CCBF) » ;*
- 2. dans son attachement à quelques intuitions fortes de la CCBF (la charte et les trois ministères : « écoute », « bénédiction », « espérance ») et à des paroles qui mettent en marche : « ni partir ni se taire », « nous ne demandons rien, nous espérons tout ».*
- 3. dans le souci que cette référence à la CCBF et au Comité de la jupe ne soit pas exclusive d'autres initiatives que l'association juge bon d'entendre et de promouvoir ;*
- 4. dans de nombreux mouvements et réflexions qui au cours des dernières années ont ouvert des chemins aux baptisés des diocèses de France (« Échange et Dialogue », « Chrétiens en liberté », « Groupes Jonas », « Réseaux du Parvis », « David et Jonathan », « Dialogue et liberté », « Dieu maintenant », « Culture et foi », « Garrigues et sentiers », etc.) ;*

### **Principes de l'association**

*L'association doit nous permettre, nous baptisé-e-s catholiques du diocèse du Mans qui en sommes membres :*

- 1. de vivre notre baptême qui nous investit chaque jour de la responsabilité de l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus le Christ à laquelle nous sommes invités ;*
- 2. de rendre visible ce qui nous tient ensemble : recueillir et partager la vie de l'Esprit Saint dans le monde, dans les quartiers de nos villes et nos villages ; dans nos engagements personnels et dans ceux de nos compagnons de route ;*
- 3. de décider ensemble des actions concrètes à mener pour l'annonce de l'Évangile, c'est-à-dire de faire concrètement Église-communauté ;*
- 4. d'avoir tout particulièrement le souci d'accueillir, écouter et analyser les expériences de celles et ceux qui, à un moment de leur histoire, ont éprouvé des difficultés pour être reconnu-e-s dans leurs aspirations légitimes ;*
- 5. de nous donner tous les moyens possibles pour promouvoir et consolider l'humain en nous et en chacune et chacun de celles et ceux que nous côtoyons ;*
- 6. d'accueillir, s'ils souhaitent nous rejoindre, des sœurs et des frères baptisé-e-s des autres Églises chrétiennes, ainsi que celles et ceux qui, sans être baptisé-e-s, sont en recherche ;*
- 7. de nous permettre de prendre part activement à l'avenir de l'Église ;*
- 8. de dialoguer avec les ministres ordonnés et tous les responsables de l'Église catholique sur le sens de la mission qui est confiée à chacun : écouter et diffuser la vie de l'Esprit qui se manifeste dans la singularité de chaque baptisé-e ainsi que dans l'expérience de toute femme et de tout homme en ce monde.*
- 9. d'aider et de soutenir toute communauté de base qui se formera dans le diocèse sur la base des principes qui motivent la création de l'association.*

*(Le Mans, janvier 2014)*